



Siège : Union Fédérale

Place de la Mairie - 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT · Tél : 06 71 97 38 76 · Courriel : unionfederaleacvg47@gmail.com · Président fédéral : Gabriel PICHON

## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Le bénévole, héros d'aujourd'hui, est un pilier essentiel de la vie associative !

Cette manière de vivre ensemble est fondatrice de la cohésion sociale.

Aujourd'hui, je rends les honneurs par ces quelques mots à celles et ceux qui ont fait et font encore le succès de l'Union fédérale des ACVG. Offrir de son temps ainsi que ses capacités pour aider les autres ou pour permettre à l'association de parfaitement fonctionner, voilà bien une idée généreuse qui honore ceux qui sont en mesure de le faire. Les bénévoles sont des gens de valeur qui méritent un grand témoignage de gratitude. Ce sont des gens d'exception qui, en plus de s'occuper d'eux-mêmes, ont décidé de consacrer une partie de leur temps aux autres pour essayer de leur rendre la vie un peu plus lumineuse. Oh !! Combien nous leur devons reconnaissance, considération et respect.

Les bénévoles sont le moteur de notre association et leur détermination est de foncer vers l'avenir avec une seule devise « *Servir sans se servir ni s'asservir* ». Monsieur René Cassin peut être fier de vous, notre président national peut être fier de vous, moi je suis extrêmement fier de vous !

Votre don de soi, votre engagement dans l'entraide et la solidarité est complète sans pour cela avoir des intentions d'en récolter des profits financiers. Vous êtes une véritable richesse de notre tissu associatif. Pour conclure vous avez dans votre ADN cette manière de vivre ensemble, fondatrice de la cohésion sociale.

Merci encore à vous toutes et tous.

Pour terminer cet édit, j'aimerais transmettre un petit message à certains qui ont la critique facile :

**Avant de critiquer un bénévole, demande-toi si tu peux le remplacer...**

**Gabriel PICHON**

Président départemental UF-47  
Président départemental UDAC-47

## SECTION MARMANDE

### Flash info

Le centenaire de la section marmandaise de l'Union fédérale se tiendra le vendredi 13 septembre 2019 à 18 heures au monument aux morts de Marmande, suivi d'un vin d'honneur. ▲

## AGEN

### Le drapeau livradais des Cadets en Pays agenais Le 8 mai dans le Lot-et-Garonne

Ce dimanche 28 avril, Ashley LASNIER, porte-drapeau cadet pour la section livradaise de l'Union fédérale, a porté son drapeau au monument aux morts d'Agén pour la cérémonie officielle. Elle était accompagnée de Thomas ABADIE, porte-drapeau titulaire de la section agénaise. ▲



#### À MARMANDE



#### À SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT



Le 16 mai 2019, une délégation du Bureau Information Jeunesse de Sainte-Livrade sur Lot s'est rendue à Paris pour une master class sur le thème de la République.

Cette master class s'inscrit dans le cadre d'un concours national des « *Jeunes pour la Paix* » pour lequel le BIJ a remporté le premier prix.

À cette occasion, nous avons participé au film avec des conseils et une interview par des jeunes sur divers thèmes relatifs à la guerre et aux anciens combattants.

C'est pourquoi nous faisons parti de la délégation livradaise à Paris, où nous avons obtenu une photo avec la secrétaire d'État aux Anciens combattants Geneviève DARRIEUSSECQ. ▲



#### À VIRAZEIL



## CANCON

### 8 mai

Ce 8 mai 2019, comme partout en France, Cancon a commémoré la victoire des alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale devant une assistance nombreuse et recueillie.

Il y a 74 ans que la capitulation allemande du 8 mai 1945 avait été signée. À Cancon, nul n'a oublié même si la guerre avait été moins terrible ici que dans la zone occupée. Moins meurtrière aussi que celle de 14-18, mais ceux tombés en 39-45 étaient quand même de trop.

Huit canconnais sont morts au champ d'honneur.

Madame Carole ROIRE, maire, les conseillers départementaux, madame Elisabeth PICHARD et monsieur Marcel CALMETTE, les délégations de la gendarmerie, pompiers, anciens combattants, les enfants, les jeunes sapeurs-pompiers et la population canconnaise, se sont rassemblés devant le monument aux morts pour rendre hommage aux morts pour la France.

La cérémonie s'est articulée selon plusieurs temps forts. Le fleurissement du monument par les enfants et les dépôts de gerbes officielles sont bien une des marques de la reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont combattu pour la liberté de la patrie. Au cours de ce moment de recueillement, les noms des morts pour la France ont été cités, suivis de la sonnerie aux morts et de la minute de silence.

Dans son allocution, monsieur CALMETTE, conseiller départemental, a insisté sur la continuité du devoir de mémoire.

Ensuite, les messages officiels UFAC et ministériel ont été lus respectivement par madame HUYBREGTS et madame Carole ROIRE, maire.

L'hymne national clôturait la cérémonie avec le concours de la fanfare de Casseneuil pour la partie musicale. Après les remerciements de Madame le Maire, le vin d'honneur était offert par la municipalité.

Cette cérémonie, empreinte d'une ferveur patriotique et d'une motivation particulière, a permis de sensibiliser les jeunes et moins jeunes au devoir de mémoire. ▲

Jean-Pierre VIGUIER  
Président



## MEILHAN SUR GARONNE / SAINTE BAZEILLE

### 8 mai

Ce 8 mai 2019, ont été remis :

#### À Noailac

► le diplôme d'honneur de l'union fédérale à Océane LAVAUD, Rachel DUBOUIL et Pierre CHARON

#### À Meilhan-sur-Garonne

► la médaille de bronze à Yvette COUTHURES, Joëlle GARBAIL, Labir KHALDI

► la médaille d'argent à Jean BARBERIN, Roland THEVES, Luc MIVIELLE

► la médaille de Vermeil à Mme le maire de Meilhan-sur-Garonne Régine POVEDA

#### À Sainte-Bazeille

► le diplôme d'honneur de l'Union fédérale à Christine SICARD, Lucile BARRERE, Corentin MAI, Marc FRANCOULON, Nadine ROZIER, Frédéric PITEL

► la médaille de bronze à M. le maire de Sainte-Bazeille Gilles LAGAUZERE, Jean MONTARRAS, Pierrette MEYER, Marie-Thérèse GRAND, Lina TRIGUEROS, Monique MOREL

#### À Lagupie

► La médaille de bronze à M. le maire de Lagupie Jean-Max MARTIN

#### À Saint-Martin-Petit

► La médaille de bronze à Mme le maire de Saint-Martin-Petit Marie-France BONNEAU

#### À Jusix

► La médaille de bronze à M. le maire de Jusix Michel GUIGNAM. ▲



## CASTILLONNES

# Compte-rendu de l'assemblée générale

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 FEVRIER 2019 DE L'UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES DE GUERRE



Le Samedi 2 février, l'UFAC de Castillonnès a tenu son assemblée générale dans la salle DE CARBONNIER, en présence de Gabriel PICHON, président départemental de l'UFAC et de l'UDAC, de Jerry HRADUYAN, président de la section de Castillonnès, de MM. SICAUD et BOGG, vice-présidents, des membres du bureau et d'une nombreuse assistance.

Était excusée Mme LAGARDE, maire de Douzains.

Après avoir ouvert la séance, le président demande une minute de silence pour tous les disparus du monde patriotique de l'année 2018.

Il remercie l'assistance pour sa présence, et présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et dressera un rapide bilan de l'année écoulée.

M. BIDEAU (improvisé agent recruteur) présente à l'assemblée 5 nouveaux membres de notre section.

Mme TOUQUETTE prendra ensuite la parole pour présenter le rapport moral. Une année très chargée en belles et émouvantes commémorations en raison du centième anniversaire de la guerre de 14-18.

M. TOUQUETTE présente à son tour le rapport financier qui accuse cette année un léger déficit en raison de l'achat du drapeau des Cadets, mais nous nous félicitons de cet achat, car désormais un jeune porte-drapeau sera présent dans chaque commune lors des commémorations.

#### Il annonce l'effectif au 31 décembre 2018 :

Adhérents : 19

Sympathisants : 20

Veuves : 18

Soit un total de : 57

Le tarif pour l'année 2019 reste inchangé, à savoir :

Membres et sympathisants : 20 €

Veuves : 11 €

Le rapport moral et le rapport financier sont acceptés à l'unanimité.

MM. PICHON et HRADUYAN prendront à nouveau la parole pour féliciter notre section de sa bonne marche. M. SICAUD s'exprimera également en évoquant pour l'année 2019, une concertation entre tous les maires de l'ancien canton afin de synchroniser les cérémonies à venir et éviter tout chassé-croisé de dernière minute.

À la suite de ces discussions, le bureau est reconduit à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h 30, le président invite l'assemblée à un moment convivial en partageant la galette et le verre de l'amitié. ▲



# Commémoration du 8 mai 1945

Le programme pour les commémorations du 8 mai 1945, avait été organisé en concertation avec les maires de l'ancien canton de Castillonnès, et fixé comme suit :

## Mercredi 8 mai

- 9 h 30 Cérémonie à Cahuzac
- 10 h 30 Cérémonie à Castillonnès
- 11 h 30 Cérémonie à Sérignac-Pébaudou

## Dimanche 12 mai

- 11 H Cérémonie à Montauriol

### À CAHUZAC :

Sous un ciel clément, déroulement classique de la cérémonie. Lecture des textes officiels par des jeunes. Président de la section de Castillonnès, et en présence d'une jeune porte-drapeau.

### À CASTILLONNES :

Une très nombreuse assistance était réunie autour du monument aux morts, sous une pluie battante ! Déroulement dans le recueillement en présence des porte-drapeaux, des pompiers.

### À SERIGNAC-PEBOUDOU :

la pluie a redoublé d'intensité et le cortège de la mairie vers le monument aux morts a été bien « arrosé ». Néanmoins bon déroulement de la cérémonie.

### À MONTAURIOL :

#### Dimanche 12 mai

Bon déroulement également de la cérémonie, cette fois la météo était plus clément et n'a pas gêné l'assistance qui a même profité d'un rayon de soleil. ▲

**Bernadette TOUQUETTE**  
Secrétaire



## MARMANDE

# Cérémonie de la Journée de la déportation

**Samedi 27 avril 2019 à 18h** les quinze porte-drapeaux dont les nôtres Arlette et Pierre MAURIN, Jean-Jacques MAGNIER et Mattéo DALLA SANTA, pénètrent dans le jardin du monument aux morts dirigés par le vice-président du comité d'entente du Marmandais Michel GALLART. Le temps est menaçant, le vent oblige les porte-drapeaux à maintenir les étendards agités.

M. Jean-Christophe DALLA-SANTA, conseiller municipal, délégué aux anciens combattants, maître de la cérémonie, ordonne le garde-à-vous.

La cérémonie débute par le Chant des Marais, hymne de la déportation, chanté dans un silence de cathédrale.

Michel CAZADES, président, fils de déporté, lit le message de l'association.

Marcel RAFFI lit le martyrologe, le nom des déportés marmandais morts dans les différents camps.

En France, il ne reste plus qu'environ 200 déportés encore vivants.

### Les gerbes sont déposées par :

- deux filles de déportés pour la déportation
- le vice-président du comité pour les anciens combattants
- M. Daniel BENQUET, maire de Marmande, accompagné d'une dizaine d'enfants du conseil des enfants, dépose celle de la municipalité
- Mme BORDERIE, présidente du Conseil départemental, et le conseiller Joël HOCQUELET, celle du Département
- M. Alexandre FRESCHI, député de Marmande, celle de l'arrondissement
- M. le sous-préfet Francis BIANCHI, le commandant de la gendarmerie et le capitaine des pompiers, celle de l'arrondissement Marmande-Nérac.

La musique joue la sonnerie « Aux morts » après la minute de silence, La Marseillaise et l'hymne européen souhaité par le gouvernement depuis cette année. Toute l'assemblée a rejoint le hall de la gare où une stèle porte les noms de deux cheminots morts en déportation et un fusillé à la prison de Toulouse. Après le dépôt d'une gerbe, une minute de silence a été observée.

Les autorités ont remercié les porte-drapeaux qui malgré l'âge sont toujours là, fidèles...

Le drapeau de la déportation était porté par Sam BUSQUET, petit fils de déporté, et celui de nos Cadets par Mattéo DALLA SANTA, volontaire pour l'Union Fraternelle.

Notre président Jacky MALARTIC a remercié nos porte-drapeaux, salué le président Robert DULIN, Ferdinand GAIGÉARD et notre secrétaire et photographe Marie-Anne SIMON, et a excusé les malades et ceux qui n'ont pas pu participer.

Il y a quelques jours, notre président a été souhaité son anniversaire à notre doyenne Jeanne CHARBONNET à Sainte-Bazeille, où elle se « porte » bien et pense beaucoup à notre association.

J'ai porté le diplôme d'honneur à M. Daniel MANEROLE, car presque non-voyant maintenant, il n'était pas à notre assemblée.

Nous pensons faire les 100 ans de l'Union fraternelle marmandaise le 13 septembre 2019 vers 18 heures.

Le président « veut » que nous soyons le plus nombreux possible. Notre association étant la plus ancienne de Marmande. Vous serez tous informés et invités par courrier.

### L'hymne Européen :

Il vient du poème « L'Ode à la joie » écrit en 1795 par Friedrich VON SCHILLER ; la musique est celle du dernier mouvement de la 9<sup>e</sup> symphonie écrite en 1823 par Ludwig BEETHOVEN.

Il est joué pour des rencontres entre pays européens pour la fraternité des hommes.

### Mon opinion :

Lors de leurs assemblées générales du département, une association d'anciens combattants revendique l'abolition d'une journée nationale. Ce n'est pas très Républicain pour cette association qui veut tout faire pour unir, et ne rien faire pour diviser ! ▲

**Jacky MALARTIC**



# Assemblée générale Dimanche 27 Janvier 2019

Samedi soir notre président Jacky MALARTIC a mis en valeur la salle avec notre drapeau et celui des Cadets avec les photos de Valentin, Mattéo et Océane, nos porte-drapeaux du conseil municipal des enfants, ainsi que des plantes vertes et les fleurs. Le centenaire de l'Union fédérale le 12 mai 2018 est représenté par des photos de 1 500 porte-drapeaux dont la délégation du Lot-et-Garonne et le président.

Sur un autre tableau des poèmes qu'il a retranscrit qui évoquent notre drapeau national, les soldats etc. Et la carte de l'Algérie qui a toujours du succès auprès des anciens d'AFN. Dimanche, avec Pierre et Arlette MAURIN, ils ont préparé la tribune, la table où Pierre et Alain MAILLET encaissent les cotisations, et le buffet où Arlette, Corinne et Annie serviront le café avec des merveilles et gâteaux, et le vin d'honneur à la fin de la réunion.

**À 9 heures**, le président revoit ses fiches et reçoit les premiers adhérents(es), le président Départemental Gabriel PICHON, Bryan DIETZ et Thomas ABADIE ; avec un temps pluvieux et rafales de vent, le café chaud est le bienvenu.

Il est 10 heures, le président invite les personnes à prendre leurs places réservées, il salue l'assemblée et présente les invités :

- Le président Gabriel PICHON qui est aussi le président de l'UDAC
- Jean-Christophe DALLA SANTA, représentant M. le maire de Marmande
- Le colonel Henri CORDAZZO, notre vice-président
- Bryan DIETZ, secrétaire général UF 47
- Pierre MAURIN, vice-président et trésorier général
- Olivier MUZARD, représentant la gendarmerie

Dans la salle : M. le maire de Sainte-Bazeille Gilles LAGAÛZERE ; M. le maire de Saint-Avit Michel COUZIGOU ; Jean-Pierre LUCHESE président du comité d'entente et les présidents des associations ; les adhérent(e)s veuves, sympathisant(e)s, Valentin et Mattéo.

Il excuse MM. le sous-préfet, le député, les maires de Marmande, Virazeil, Escassefort et Sainte-Marthe et le président honoraire Jean-Pierre CARRETEY.

Le président présente ses vœux, a une pensée pour les malades et les absents. Il ouvre la réunion et demande un moment de recueillement en mémoire des décédés de l'année, de tous les soldats morts pour la France en missions extérieures et les victimes des attentats des djihadistes dans le monde.

Il donne les noms de nos décédés :

MM. le colonel Claude QUILLATEAU, Eménégilodo CORDAZZO, Pierre LAPORTE et Marcel LINDIN.

Vous avez eu sur la revue le compte-rendu de l'assemblée de 2018 avec la composition du bureau. La cotisation est toujours de 20 € pour les hommes et 15 € pour les femmes ; nous reverserons 11 € à Agen UF. Les revues pour les mairies où nous allons et qui nous versent des subventions que nous remercions.

Notre secrétaire Marie-Anne SIMON étant retenue pour cause familiale, le président donne le rapport d'activité : les permanences des 23 samedis dont vous avez les dates sur le calendrier ; toutes les cérémonies de Marmande, le 8 mai et le 11 novembre à Virazeil, le 11 novembre de Saint-Avit, Escassefort, Sainte-Marthe, le collègue Notre-Dame de Lassalle ; les obsèques de nos adhérents ; la messe pour tous les morts pour la France ; Duras la Ragotte ; les assemblées, les réunions etc. avec les drapeaux.

Il fait tout le courrier, les secours obsèques, allocation solidarité, vœux, les comptes-rendus de la revue et des articles, 50 sorties 2 000 Km.

Ce n'est pas toujours facile pour nous, nous avons des problèmes de santé et privés, pensez y.

Jacky MALARTIC : « J'ai participé au centenaire de l'Union fédérale où nous étions 1 500 porte-drapeaux avec la messe à Notre-Dame de Paris, le repas pris au self de l'École militaire, défilé sur les Champs-Élysées, et ravivage de la Flamme du Soldat inconnu avec la secrétaire d'État aux Anciens combattants Mme Geneviève DARRIEUSSECQ.

Pour un porte-drapeau, avoir « fait » le ravivage est un honneur, c'était la 2<sup>e</sup> fois et pour notre drapeau aussi !

Le 8 mai, nous avons fait la remise du drapeau des Cadets devant la mairie. Pour mettre en valeur le porte-drapeau, Jacky a proposé une écharpe « Cadet de l'Union fédérale 47 » à la couleur du tissu des porte-médailles : bleu et jaune, elle plaît beaucoup.

La parole est donnée au président Gabriel PICHON.

Il adresse ses vœux à toute l'assemblée et à leurs familles. « Le siège de l'Union fédérale a été transféré au Temple-sur-Lot, plus centralisé, avec une grande salle au-dessus de la mairie, et un parking plus facile pour nos « anciens ».

Nous gardons une annexe à Agen à la maison du combattant allée de Gascogne, toute petite.

Le prix du point pour les anciens combattants : retraite, assurances, etc. est passé de 14,40 à 14,45 euros (+5 centimes!).

Je vais adresser une lettre de protestation à nos trois députés du département : de qui se moque-t-on ?!

Si vous avez des jeunes gens pour participer au prix du civisme, dites le moi assez vite pour l'inscription.

Pour Entraide et Solidarité, nous ne recevons pas de subvention, mais seulement les cotisations. Nous pouvons recevoir des legs, nous ne payons pas la succession mais seulement les frais de notaire.

Nous ferons le congrès en 2020 au Temple-sur-Lot pour remercier M. le maire.

Les drapeaux des Cadets avec l'écharpe ont un grand succès, que des félicitations !

J'ai eu l'ONAC et les nombres d'anciens combattants de plus en 2018 pour le Lot-et-Garonne : 64 OPEX, 6 AFN/et 37 TRN OPEX et 7 AFN. Il faut défendre nos acquis et nos droits à réparation, je suis fier de vous défendre. »

Le trésorier Pierre MAURIN nous donne le bilan financier :

« Nous avons les frais de bureau, les timbres, les photos, les cartes de vœux, calendriers, encre photocopies, achat de plaques mortuaires à 48 euros pièce, médailles UF, l'assurance, les gerbes, les repas des porte-drapeaux qui ne veulent pas d'indemnité.

Nous avons un petit plus de 150 € et un total de 8 000 €.

Le président est économe. Ça servira pour les cent ans ! »

Le contrôle des comptes a été fait par M. Olivier MUZARD et François LACAZE. Ils ont remplacé M. et Mme DE LUCA Jean, dans l'impossibilité de se déplacer. Le bureau a pris cette décision le samedi 12 janvier 2019.

M. MUZARD confirme que les comptes sont bien tenus, qu'il a pu voir tous les fichiers, carnets de chèques, etc.

L'approbation des 2 bilans est approuvée à l'unanimité des adhérent(e)s avec les applaudissements de la salle.

Le président fait appel à candidature pour le bureau, personne ne se propose, le bureau est reconduit avec le président.

Annie CARTIER ne peut plus porter le drapeau, elle cède sa place à M. Jean-Jacques MAGNIER, nous les remercions.

Mme DE LUCA-TOMIE Emma et M. Olivier MUZARD seront contrôleurs aux comptes. Mme Georgette ROUX remplace Mme CHARBONNET à la commission des Veuves.

Mme CHARBONNET, notre doyenne 97 ans, bientôt, est à la maison de retraite de Sainte-Bazeille où elle se plaît.

Notre secrétaire Marie-Anne SIMON fait les clichés à sa place aux cérémonies.

Le président remercie les porte-drapeaux : Pierre et Arlette MAURIN, Annie CARTIER, les Cadets Valentin ZANETTI, Mattéo DALLA-SANTA, Océane RAULOT et les autres aux différents villages.

L'adjudant de gendarmerie Olivier MUZARD nous averti des vols commis dans les maisons un peu isolées ; et si vous partez en vacances ou quelques jours vous avez le service : Tranquillité Vacances à la Gendarmerie.

Le colonel CORDAZZO est très heureux d'être à l'Union fraternelle dont il est le vice-président, et même s'il ne peut pas trop nous aider, il remercie le bureau pour tout le travail qu'il fait !

Bryan DIETZ nous informe sur la sortie du livre « En attendant la Libération » qu'il vient d'écrire en collaboration avec Thomas ABADIE sur les témoignages d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale du Lot-et-Garonne.

Le président nous raconte une petite histoire qui lui est arrivé aux obsèques à Granon de Marcel LINDIN : « Étant président, j'ai fait les honneurs militaires à la sortie de l'église, vu que la dépouille était enterrée en Corrèze. J'ai donc demandé le garde-à-vous ! Et rendu hommage à notre camarade. Après la cérémonie et les remerciements, j'ai appris qu'il y avait deux généraux, colonel, un lieutenant parmi les personnes. Un première classe « mettre » des officiers supérieurs au garde-à-vous, ça ne doit pas arriver souvent.. » Tous nos anciens ont bien ri et applaudi ! »

Le président nous informe que l'Union fraternelle va avoir 100 ans le 15 juillet 2019. Nous allons chercher avec le président PICHON ce que l'on pourra faire pour célébrer l'événement.

Michel LABARTHE demande où nous en sommes sur la campagne double pour l'Algérie ?

Gabriel PICHON va se renseigner et s'informer de ce problème. Le tour de table est terminé, le président PICHON a remis les récompenses de l'Union fédérale à MM. CAZANOVA Rolland, CORDAZZO Henri : médaille de bronze.

GAIGÉARD Ferdinand : diplôme.

DALLA SANTA Jean-Christophe : médaille UF 47.

## Les absents :

DULIN Robert .....	Médaille d'argent
SUBIRADA Jean .....	Médaille de bronze
SIMON Marie-Anne.....	Médaille de bronze
DE LUCA-TOMEI Emma.....	médaille de bronze
MASSEROLE Daniel.....	Diplôme
GARDET François .....	Diplôme
BERTHIER Olivier.....	Diplôme
HOUTMANN Georgette .....	Diplôme

Après les applaudissements et les photos, le président clôture la réunion. Mais avant d'aller au vin d'honneur servi par Arlette MAURIN, Corinne MAILLIET et Annie CARTIER, il demande que l'on écoute la chanson « L'Algérie » qui refait le parcours d'un appelé du départ à son retour de cette guerre de nos 20 ans. Toute l'assemblée a écouté religieusement, les visages des anciens ont changé d'expression au fur et à mesure, sous les regards des veuves et amis, avec quelques larmes incontrôlées, la fin fut une ovation et des bravos !

Notre président espère pouvoir la « passer » lors des obsèques d'un ancien d'Algérie, soit à la fin de l'office religieux ou au cimetière avant les honneurs militaires après avoir demandé à la famille.

Très bonne idée de tous et certains veulent une copie, que l'on va faire dès que possible.

Au vin d'honneur l'émotion est passée, la vie a repris, les mots le sourire et les souvenirs aussi... À l'année prochaine mes amis et amies.

Les adhérent(e)s 2019 : Mme CORDAZZO Roseline, MM. COUZIGOU Michel, LAURET Guy-Michel, FAUX Max, MAGNIER Jean-Jacques, MAURIET Jean-Claude, RIFFAUD Pierre.

## Composition du BUREAU 2019

CARRETEY Jean-Pierre .....	Président Honoraire
MALARTIC Jacky .....	Résident actif
CORDAZZO Henri .....	Vice-président
MAURIN Pierre .....	Vice-président
MAURIN Pierre .....	Trésorier général
SIMON Marie-Anne .....	Secrétaire générale
MAILLET Alain .....	Trésorier adjoint
FEILLES Francine .....	Commission des veuves
ROUX Georgette .....	Commission des veuves
CORDAZZO Henri .....	Commission aides et soutiens
MALARTIC Jacky .....	Commission aides et soutiens
Mme DE LUCA-TOMIE Emma .....	
M. MUZARD Olivier .....	Contrôleurs aux comptes
Pierre et Arlette MAURIN .....	Porte-drapeaux
MAGNIER Jean-Jacques .....	Porte-drapeau suppléant
SIMON Marie-Anne .....	Photographe

Jacky MALARTIC

## NOS DEUILS



### Tonneins :

**M. Adrien ANZELIN**

**Mme Reine FRAICHE**

**Sérignac-sur-Garonne :**

**M. Yves LADouble**

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.